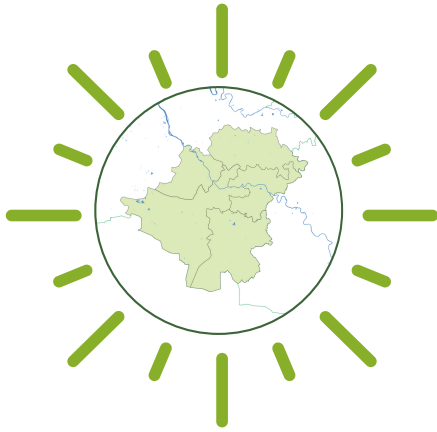


Les point clefs

2023

Plan
Climat
Air
Energie
Territorial
Sud Gironde





PLAN CLIMAT AIR ENERGIE SUD GIRONDE

Qu'est ce que le Plan Climat Air Energie Territorial (ou PCAET)

Le PCAET est un document de planification obligatoire pour les EPCI de plus de 20000 habitants. L'objectif de ce document est de décliner localement les objectifs nationaux et régionaux de transition énergétique et de neutralité carbone à horizon 2050. Le territoire adapte donc ces objectifs au contexte local, se dotant d'une stratégie et d'un plan d'action. Cette stratégie est transversale à l'ensemble des politiques locales. Les documents locaux d'urbanisme (PLU-i), notamment, doivent prendre en compte le PCAET.

LES ENJEUX DU PLAN CLIMAT

RÉDUIRE

- Les **consommations** d'énergie du territoire
- Les émissions de **gaz à effet de serre**
- Les émissions de **polluants atmosphériques**

DÉVELOPPER

- La production locale d'**énergie renouvelable**
- les capacités du territoire à **stocker du carbone**
- la capacité du territoire de **s'adapter face au dérèglement climatique**

LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DU PLAN CLIMAT

01

La mise en place d'une gouvernance

La gouvernance est composé de 3 instances :

- Un organe d'arbitrage : le comité syndical du Pôle Territorial
- Un groupe de partenaires techniques et institutionnels : le comité de pilotage
- Un organe de suivi, au plus proche du Plan Climat, qui fait des propositions, participe à l'élaboration et à l'évaluation : la commission PCAET

02

L'acculturation des publics

Cette première étape a pour objet :

- l'appropriation des diagnostics du territoire par les élus et acteurs
- l'information et la sensibilisation aux enjeux du PCAET

03

La construction de la stratégie

Des ateliers avec les élus ont été mis en place pour définir des objectifs de diminution des consommations d'énergie et de production d'énergie renouvelable, en fonction des enjeux du territoire, qui soient compatibles avec les objectifs régionaux.

04

La co-construction du plan d'actions

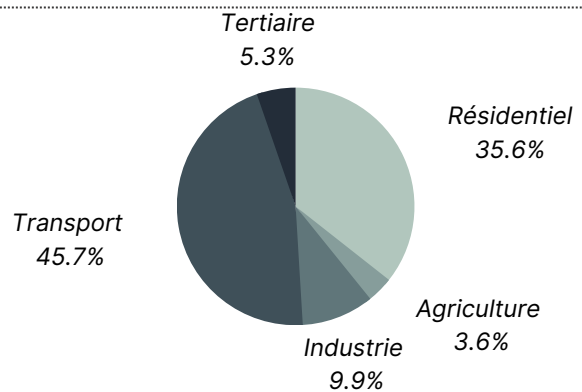
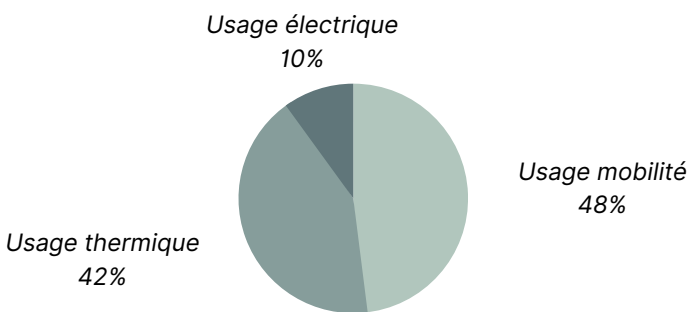
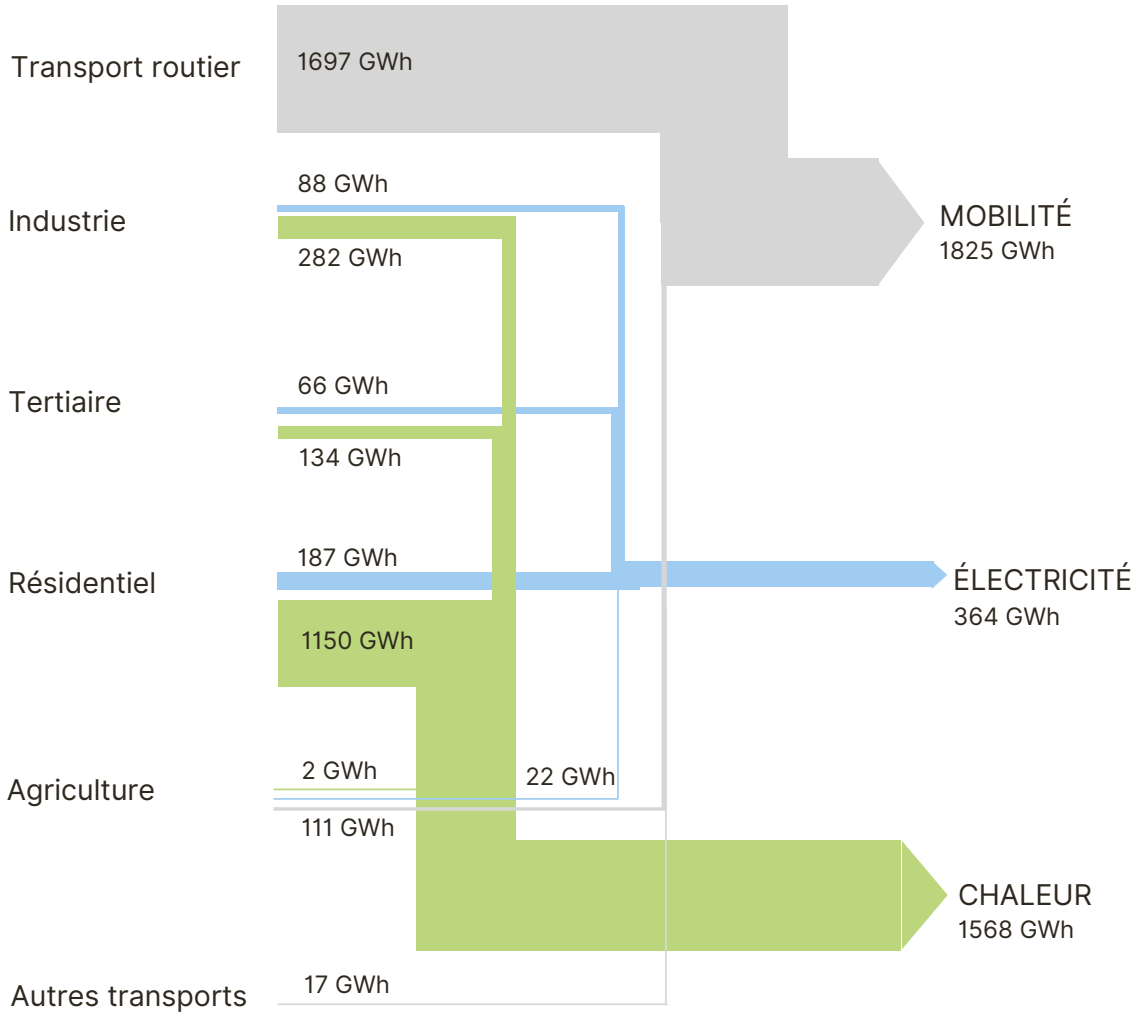
Des ateliers regroupant élus, citoyens, associations, entreprises du territoire ont été organisés pour réfléchir au plan d'action.

Ils ont été suivi de 11 réunions de travail thématiques ont permis de préciser le plan d'actions et son contenu.



LA STRATÉGIE ÉNERGÉTIQUE TERRITORIALE : LES CLEFS DU DIAGNOSTIC DE 2020

Répartition des consommations d'énergies selon les usages et les secteurs.



L'utilisation de l'énergie sur le territoire est principalement répartie entre deux postes : la chaleur et la mobilité

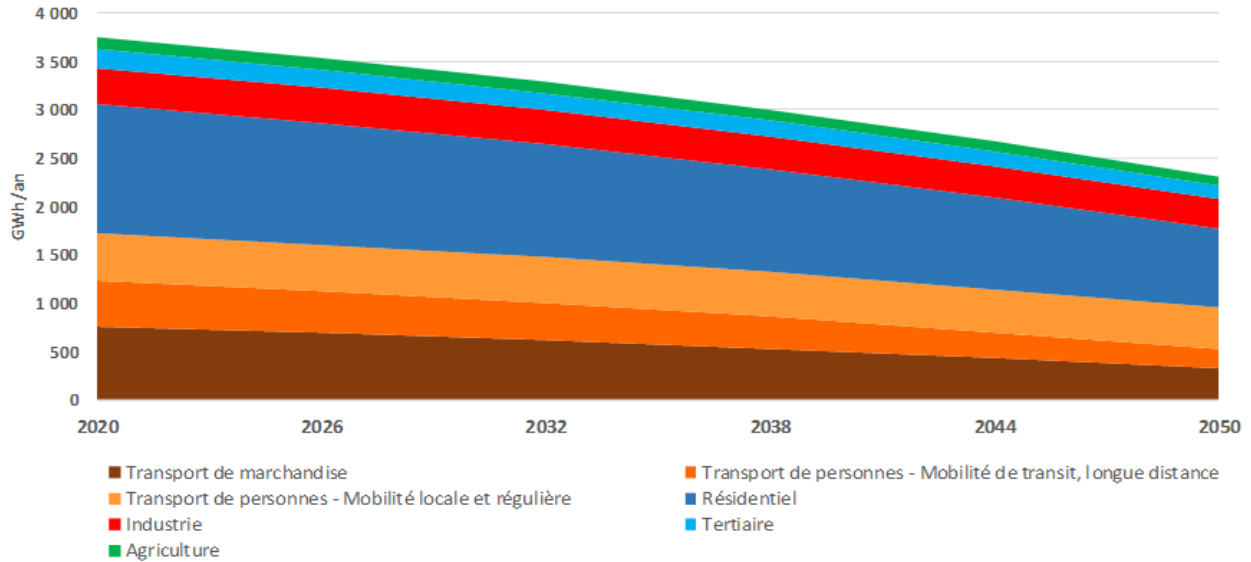
Le secteur des transport routier et le secteur résidentiel sont les plus consommateurs d'énergie, notamment fossile



LA STRATÉGIE ÉNERGÉTIQUE TERRITORIALE : RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS DU TERRITOIRE

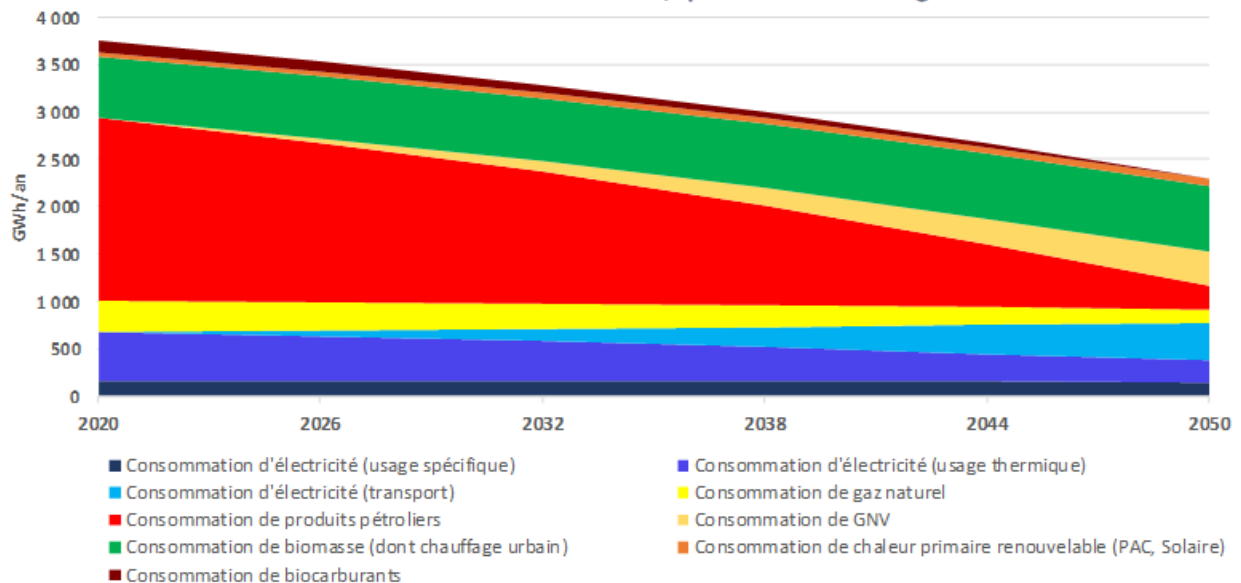
Une réduction de 39% des consommations énergétiques actuelles

Evolution des consommations, par secteur d'activités



Une forte évolution du mix énergétique en faveur des énergies renouvelables

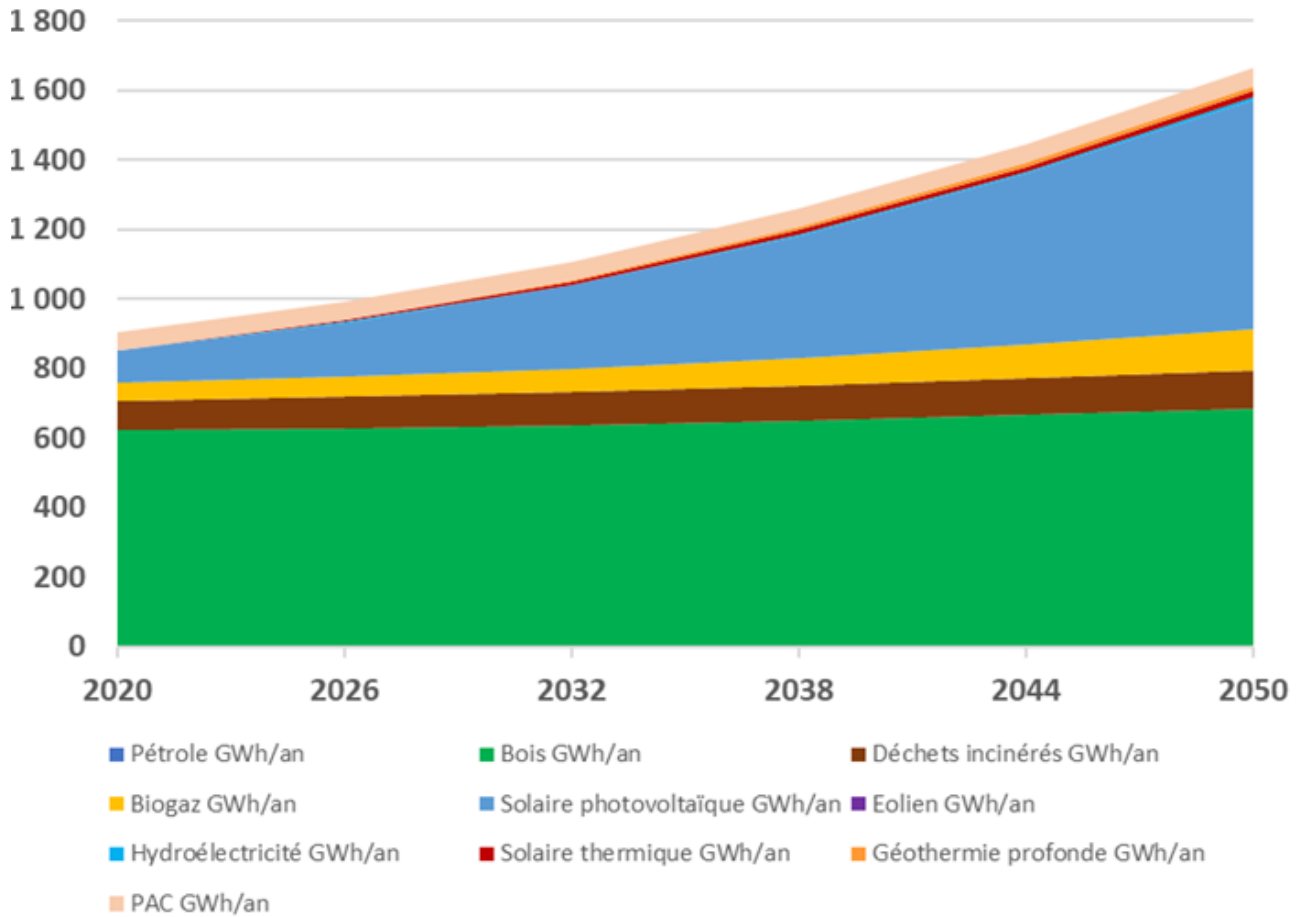
Evolution des consommations, par source d'énergie





LA STRATÉGIE ÉNERGÉTIQUE TERRITORIALE : AUGMENTER LA PRODUCTION LOCALE D'ENR

Evolution de la production locale d'énergie



Une forte croissance de la production solaire photovoltaïque

Une base stable de production de biomasse

Un développement important des énergies thermiques renouvelables

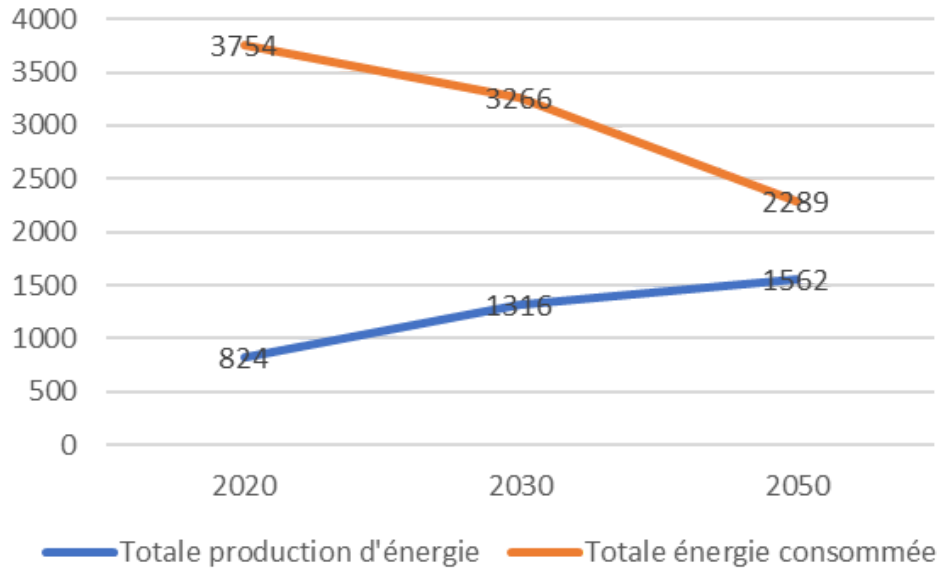
Un développement actif mais raisonné du biogaz



LA STRATÉGIE ÉNERGÉTIQUE TERRITORIALE

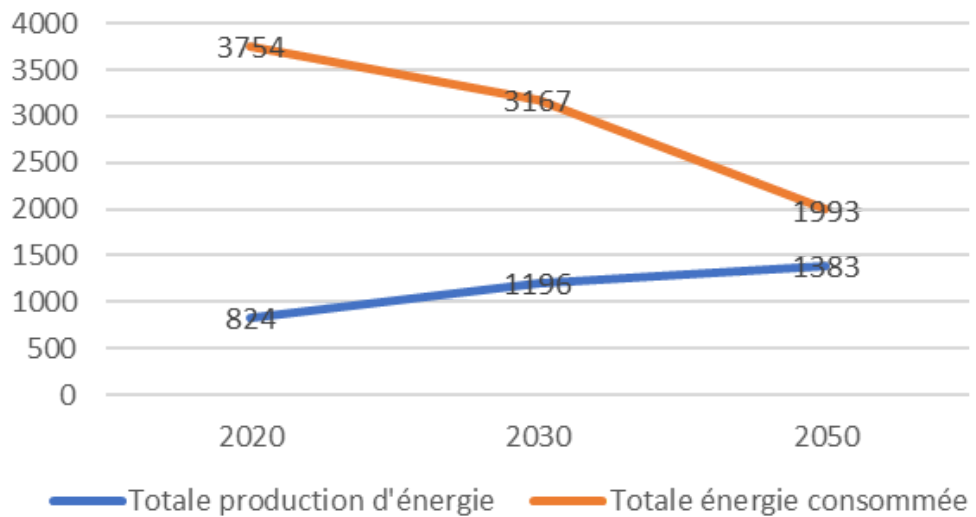
Scénario stratégique (GWh/an)

Vers une autonomie énergétique du territoire de l'ordre de 70%



Scénario réglementaire (GWh/an)

Un rapport de compatibilité avec les objectifs de la Région Nouvelle Aquitaine définis dans le SRADET*

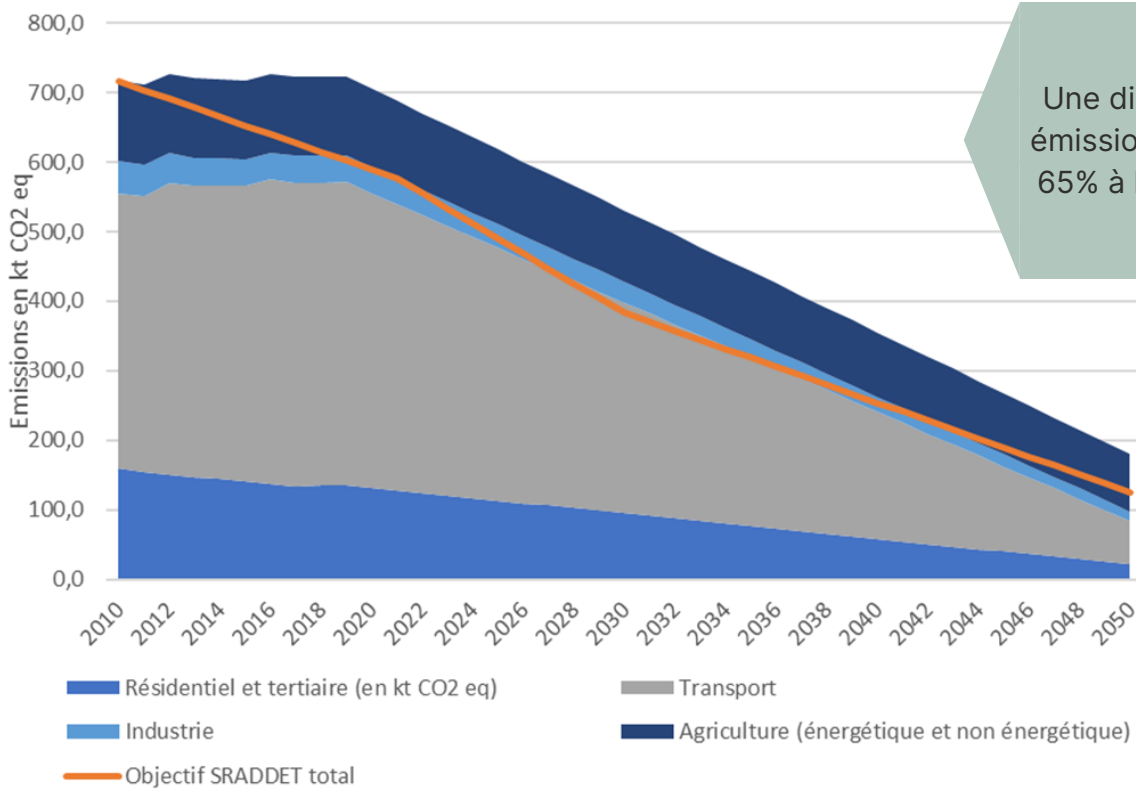


*SRADET : Schéma Régional d'Aménagement, Développement Durable et d'Égalité des Territoires



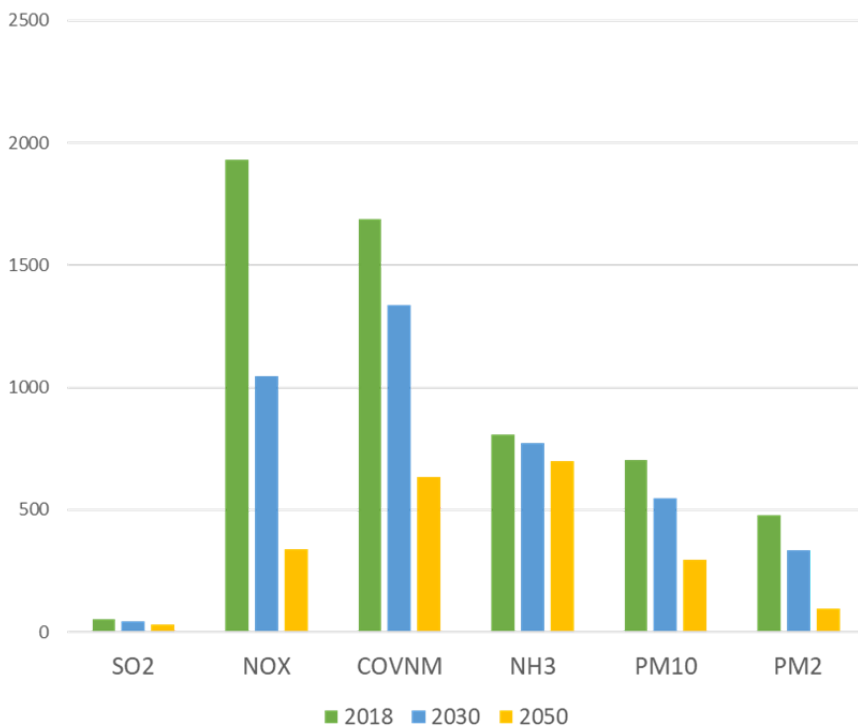
L'IMPACT DE LA STRATÉGIE ÉNERGÉTIQUE SUR LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ET DE POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES

Cumul total des émissions GES prévues par le PTSG



Une diminution des émissions de GES de 65% à horizon 2050

Evolution des émissions de polluants atmosphériques (t/an)



Une diminution des émissions des polluants règlementés, notamment ceux liés aux combustions thermiques (transports, chauffage au fioul ou au bois à foyer ouvert)

AXE 1 : FÉDÉRER AUTOUR DU PCAET

<p>Animer le PCAET</p>	<p>Action 1 Animer et piloter le Plan Climat</p>
<p>Sensibiliser les habitants et acteurs aux enjeux climatiques globaux et promouvoir l'action collectives</p>	<p>Action 2 Impliquer les habitants dans le PCAET du Sud Gironde</p> <p>Action 3 Stimuler l'engagement bénévole des citoyens au sein des associations environnementales</p> <p>Action 4 Accompagner les habitants dans la voie de la transition énergétique</p> <p>Action 5 Renforcer la sensibilisation en milieu scolaire</p> <p>Action 6 Créer des agendas des écogestes en Sud Gironde</p>
<p>Fédérer les collectivités du territoire pour agir face aux enjeux climatiques et énergétiques actuels</p>	<p>Action 7 Développer la formation et l'information auprès des élus et services du territoire</p> <p>Action 8 Améliorer la prise en compte des enjeux énergie air et climat dans les documents d'urbanisme</p> <p>Action 9 Mieux connaître les enjeux de pollutions de l'air et prévenir les risques d'exposition aux pesticides</p> <p>Action 10 Développer la trame noire sur le territoire</p> <p>Action 11 Développer le Projet Alimentaire de Territoire</p>

AXE 2 : ACCOMPAGNER LES HABITANTS ET LES ACTEURS DU TERRITOIRE POUR LIMITER LES IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET RÉDUIRE LEURS CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

Pour un bâti sobre et durable

Action 12
Accompagner les collectivités et habitants du territoire dans la rénovation énergétique globale

Action 13
Développer l'offre de rénovation énergétique globale et performante et les groupements d'artisans

Action 14
Promouvoir le développement d'une filière de matériaux de construction locaux à partir des ressources bio et géo-sourcées

Action 15
Favoriser l'utilisation de bois local dans la construction et la rénovation

Pour des mobilités plus sobre

Action 16
Développer et planifier les mobilités douces

Action 17
Renforcer les mobilités partagées

Action 18
Favoriser l'évolution du mix énergétique pour les véhicules routiers

AXE 3 : ACCOMPAGNER LES ACTEURS ÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE POUR S'ADAPTER AUX ENJEUX SOCIAUX ET ÉNERGÉTIQUES ACTUELS

Accompagner les entreprises dans leur démarche de transition énergétique et écologique

Action 19
Accompagner les entreprises du territoire dans leurs transitions

Action 20
Inciter les entreprises à la réalisation d'audits énergie et de bilan carbone

Accompagner les secteurs forestier et agricole dans leur adaptation face au changement climatique et vers des pratiques durables.

Action 21
Accompagner les propriétaires forestiers publics et privés

Action 22
Accompagner les agriculteurs

Mieux connaître les capacités de séquestration carbone du territoire et favoriser la compensation carbone

Action 23
Analyser et renforcer les capacités de séquestration carbone du territoire

Action 24
Proposer aux entreprises du territoire des dispositifs de compensation de leurs émissions de carbone



AXE 4 : DÉVELOPPER LES ENERGIES RENEUVELABLES EN COHERENCE AVEC LES USAGES ET LES RESSOURCES DU TERRITOIRE

<p>Favoriser l'appropriation locale des énergies renouvelables</p>	<p style="text-align: right;">Action 25</p> <p>Favoriser le développement des projets d'énergies renouvelables à gouvernance locale</p> <p style="text-align: right;">Action 26</p> <p>Mettre en œuvre le cadastre solaire</p>
---	--

<p>Favoriser le développement des EnR et la production locale d'énergie</p>	<p style="text-align: right;">Action 27</p> <p>Développer et structurer la production de combustibles biomasses locales</p> <p style="text-align: right;">Action 28</p> <p>Développer la production d'énergie thermique renouvelable</p> <p style="text-align: right;">Action 29</p> <p>Favoriser le développement de la filière méthanisation sur le territoire</p> <p style="text-align: right;">Action 30</p> <p>Renforcer la connaissance du potentiel hydro-électrique du territoire</p>
--	---

CALENDRIER GÉNÉRAL

2019

- Début de l'élaboration du PCAET

2021

- Mise en place des premières actions dans le cadre de l'élaboration du PCAET

**2023
2024**

- Finalisation de l'étude environnementale stratégique
- Arrêt du projet du PCAET
- Consultation des autorités administratives (Etat, Région, autorité environnementale)
- Consultation du public
- Approbation du plan climat

2027

Evaluation à mi-parcours

2030

Bilan du PCAET et construction d'une nouvelle stratégie/ plan d'actions